

	Profil de poste Policier municipal cadre d'emploi des agents de police municipale poste à Temps complet	Validé par :
	Direction Ressources Humaines	Actualisation au :

La commune de Feytiat (6250 habitants) souhaite recruter un agent de police municipale.

Mission principale du poste

Placé sous l'autorité hiérarchique du responsable de la Police Municipale et du Maire, l'agent de police exerce des missions de prévention et de surveillance nécessaires au maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques. Il assure une présence de proximité auprès de la population.

Missions et activités

Votre principale mission sera d'assurer la surveillance générale du territoire communal ainsi que la sécurité des personnes et des biens. Dans ce cadre-là, vos activités seront les suivantes :

- Effectuer des patrouilles générales de surveillance et de sécurisation de la commune
- Sécuriser les points écoles
- Accueillir le public et les institutionnels
- Identifier les sites et structures qui nécessitent une surveillance
- Lutter contre les cambriolages et les nuisances sonores
- Faire appliquer les arrêtés émanants du pouvoir de police du Maire sur son territoire d'intervention
- Réguler la circulation routière et veiller au respect du code de la route, du stationnement
- Prendre des mesures pour veiller à la sécurité des personnes, des biens et au maintien du bon ordre
- Développer l'information et le dialogue auprès de la population
- Veiller au bon déroulement des manifestations publiques et organiser les cérémonies commémoratives
- Rédiger les procédures, documents et actes administratifs courants
- Tenir et mettre à jour les registres
- Rendre compte, par écrit ou par oral, à l'autorité supérieure des évènements survenus pendant le service et des dispositions prises
- Mener des actions de prévention et de sensibilisation au sein des établissements scolaires de la commune
- Mettre en œuvre les procédures liées aux ventes en liquidations, ventes au déballage, ...
- Veiller au bon fonctionnement de la vidéoprotection et procéder aux extractions sur réquisitions

Moyens mis à disposition

- 1 véhicule de service
- Gilet pare-balles
- PVE

Spécificités du poste

- Permis B obligatoire,
- Bonne condition physique
- Obligation de formation continue et d'actualisation des connaissances juridiques et réglementaires
- Travail en binôme, par tous temps sur la voie publique
- Travail possible : soirs, week-ends, fériés.
- Possibilité d'horaires décalés
- Respect de la déontologie
- Garantir l'image de la collectivité
- Déplacements fréquents

Profils recherchés

Vous êtes titulaire du grade de gardien-brigadier ou brigadier-chef principal ou lauréat du Concours de police, et justifiez des prérequis suivants :

- Bonne connaissance des pouvoirs de police du Maire et des règles procédurales inhérentes au cadre d'emplois
- Capacités de discernement, d'anticipation et force de proposition
- Qualités relationnelles, aptitude de médiation, sens du contact avec la population et du service public
- Maîtrise des outils informatiques et des logiciels de bureautique
- Règles d'orthographe, syntaxe et grammaire indispensable

Compétences et qualités nécessaires :

- Autonomie
- Rigueur, précision, sens de l'organisation
- Discrétion
- Conscience professionnelle et sens du service public
- Esprit d'initiative
- Disponibilité et réactivité

Conditions d'exercice :

Temps complet (38 h par semaine)

Régime indemnitaire

Titres restaurant